

REGLEMENT

Article.1

Cette randonnée est placée sous l'égide de la Fédération Française de Cyclotourisme, elle est ouverte à tous, licenciés ou non.

Article.2

Cette épreuve n'est pas une compétition, les participants seront considérés comme étant en excursion personnelle et devront se conformer au Code de la Route, aux arrêtés préfectoraux et municipaux des localités traversées. La randonnée étant purement cyclo-touriste, il ne sera publié aucun temps ni classement.

Article.3

L'inscription sera gratuite pour les adhérents F.F.C.T. sur présentation de la licence. Pour les autres, une participation de 5€ sera demandée. Elle leur donnera droit à l'inscription et les garantira en responsabilité civile.

Article 4

Les participants mineurs non accompagnés doivent fournir une autorisation parentale.

**Port du casque
Fortement conseillé**

Accueil des cyclos, vététistes et marcheurs

**A partir de 7h30
Complexe Sportif et de Loisirs
de Labastide Marnhac 46090
à 8 km au Sud de Cahors**

**Repas de midi
à
LABASTIDE MARNHAC**

**Venez nombreux
avec votre licence
Merci**

**Renseignements complémentaires
Réservations repas avant le 5 OCTO-
BRE 2015**

**BERGESIO Blaise
Lot. les Granges
46090 Labastide Marnhac
Tél : 05 65 21 05 72**

**BRU Claude
182 rue Laënnec
46000 Cahors
05 65 35 02 58
06 87 06 33 71**

Email:
claude.bru@orange.fr
ou
bastlaet@orange.fr



Route & VTT

11 Octobre 2015

Journée

De

Clôture

CODEP 46

Labastide Marnhac



**CYCLO-MARNHAC
Siège social : Mairie
46090 Labastide-Marnhac**

